

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique

**De :** Perrine PLANTAIN <

>

**Date :** 04/05/2022 14:00

**Pour :** "pref-projet-carrieresvignats@eure.gouv.fr" <pref-projet-carrieresvignats@eure.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Habitante du val d'Hazey sur la commune d'Aubevoye dans un secteur proche du site Carrel Fouché sur lequel la société carrière de Vignats mène son projet , je me soucie de l'impact du projet en devenir.

La réunion publique a permis d'éclaircir certains points mais il reste encore des zones d'ombre.

\* Mise en place d'un périmètre de sécurité côté chemin de halage pendant la durée des travaux, gêne occasionnée par ces derniers car voie de promenade fermée, signalisation d'une zone potentiellement dangereuse liée au trafic fluvial et chargements et déchargements. Le chemin secondaire de liaison en remplacement sera t'il fini au commencement des travaux ? Engagement des parties sur ce point ?travailler également à l'embellissement de ce chemin avec végétalisation.

\*Nuisances sonores déjà importantes sans activité sur le site mais avec l'activité carrière de Vignats qui se veut grandissante, avec la collaboration d'autres entreprises intéressées par les intérêts du multimodale. Comment garantir aux habitants un respect de leur environnement et de la qualité de leur tranquillité avec un site développé à grande échelle ?

\* Concernant le trafic routier qui va s'intensifier sur cette même zone et ce même pour rejoindre à pieds ou à vélo le chemin de halage ou à défaut le chemin de contournement proposé le long de la voie ferrée bordant le champ, est ce qu'il existe en parallèle un projet de sécurisation de cette accès (rue louis Blériot) pour les piétons et les vélos ?

L'axe que nous empruntons en ce moment présente peu de danger mais l'activité grandissante sur le site va tripler voit quadrupler le trafic routier et les abords de cette route ne sont pas aménagés pour veiller à la sécurité des usagers, j'espère que nous deviendrons une priorité rapidement avant qu'il n'arrive un malheur et que les aménagements nécessaires seront mis en place avant le début de l'activité sur le secteur en question.

\* La société Carrière de Vignats qui porte le projet et qui s'est engagée à respecter certaines conditions concernant l'activité du site :

- activité sur la zone de 7h à 19h
- accès aupour les usagers aux chemins de halage le week end et les jours fériés
- engagement afin de respecter la réglementation aux niveaux des nuisances sonores
- respect des abords de la Seine

Il serait bien de mettre en place une charte des engagements et consignes à respecter sur le site pour Carrière de Vignats mais aussi Skytech et les entreprises à venir afin qu'elles travaillent en veillant à

respecter les conditions demandées par les riverains et usagers des abords du site.

\* Dernier point: à la réunion publique il a été évoqué qu' un comité de suivi avec différents intervenants sera mis en place mais il n'a pas été dit qu'un groupe d'habitants et usagers puissent faire partie de ce comité. Si nous voulons respecter les demandes et avis de tous, il est important que les administrés concernés puissent faire partie de ce comité. Merci

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

Mme Plantain

Obtenir [Outlook pour Android](#)